**Republique de Côte d'Ivoire**
*Union – Discipline – Travail*

En partenariat avec
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

*Construisons le Développement de Demain*

# SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL DU CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

## RECRUTEMENT DE L'INGENIEUR EN GENIE RURAL (GR) DU PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES FILIERES VIVRIERES DE CÔTE D'IVOIRE

---

Termes de Référence

**26 novembre 2025**

# 1. Contexte

L'allègement de la dette dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (I-PPTE) a porté sur un montant global **2 500 Mds** FCFA de dette contractée auprès de la France. Une partie de ce montant, soit **600 Mds FCFA,** a été annulée et la seconde partie, **1 902 Mds FCFA,** a fait l'objet de signature de trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) :

- 1er C2D : signé le 1er décembre 2012, d'un montant de **413,25 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2012-2015** ;
- 2ème C2D : signé le 03 décembre 2014, d'un montant de **737,95 Mds FCFA,** exécuté sur la période **2014-2020 ;**
- 3ème C2D : signé le 27 octobre 2021, d'un montant de **750,77 Mds FCFA,** à exécuter sur la période **2021-2025.**

Le C2D couvre neuf (9) secteurs de concentration et finance aussi des Appuis Budgétaires au bénéfice de l'Etat et met également à disposition un fonds pour les études et le pilotage du Programme.
Le secteur de, « l'Agriculture et du Développement Rural » a été identifié comme étant un secteur de concentration devant bénéficier des ressources de ces Contrats. Ainsi, les concertations ont permis d'aboutir à :

- la formulation du Projet d'Appui à la Relance les Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), d'un coût global de **41,04 milliards de FCFA**. Convention signée le 22 novembre 2013 (1er C2D) ;
- le montage du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) d'un montant de **51,35 milliards FCFA** ; convention signée le 28 avril 2016 (2ème C2D) ;
- la définition du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire (3ème C2D) pour un appui à la sécurité alimentaire du pays ; montant : **22,26 milliards FCFA.** La convention d'affection d'affectation est en cours de finalisation pour une signature prévue en juillet 2025.

Le PARFACI est achevé et clôturé en 2019. La date d'achèvement technique du FADCI est prévue le 30 juin 2025. Le projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire est dans sa phase finale de formulation avec la mise en place du cadre institutionnel et des organes de gestion du projet.

La composition de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) comprend à minima, le personnel suivant :

- Un coordonnateur ;
- Un responsable administratif et financier,
- Un responsable de suivi-évaluation,
- Un spécialiste en passation de marchés,
- Des spécialistes sectoriels (1 Génie Rural et 2 experts chaine de valeurs).

Les présents termes de référence décrivent la mission qui sera confiée à l'expert en Génie Rural de l'UCP.

## 2. Description du Projet

### 2.1) Finalité et objectifs du Projet

La finalité du Projet est d'accélérer la transition agroécologique des filières vivrières stratégiques (riz, légumes, banane plantain) afin d'améliorer durablement la disponibilité en produits de qualité (sanitaire et nutritionnelle) sur les marchés urbains tout au long de l'année.
Il s'agira plus spécifiquement de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en garantissant des revenus stables aux producteurs, à travers les actions suivantes :

1) Aménagement et mise en valeur des périmètres hydro-agricoles de Solomougou (Korhogo) et de Tchaloni (Boundiali) pour une production durable et résiliente au climat de cultures vivrières (riz, maïs, légumes) et poissons ;
2) Amélioration de l'offre maraîchère sur les marchés urbains, en renforçant la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits, en dynamisant l'agriculture périurbaine et en renforçant la résilience climatique (Bouaké, Yamoussoukro et Bondoukou) ;
3) Amélioration de la production de banane plantain par la recherche dans une approche respectueuse de la santé des populations et des écosystèmes, et résiliente au changement climatique.

### 2.2) Contenu et composantes du projet

L'UCP aura en charge la mise en œuvre et le suivi des composantes suivantes :

**Composante 1 : Mise en valeur des périmètres hydroagricoles de Solomougou et Tchaloni**

Cette composante s'inscrit dans la continuité directe de la composante 1.1 « Aménagements hydroagricoles » du Programme Filières agricoles durables de Côte d'Ivoire (FADCI). En vue de rentabiliser l'investissement consenti pour les travaux de réhabilitation, il est prévu de i) réaliser l'extension additionnelle du périmètre de Tchaloni, pour porter la superficie nette irrigable à 367 ha et ii) d'apporter l'appui nécessaire pour une gestion optimale et durable de l'exploitation des deux périmètres réhabilités.
Les activités du Projet prévoient ainsi d'accompagner par sous composantes :

(i) la réhabilitation et l'extension des aménagements hydroagricoles,
(ii) la gestion des aménagements et gestion concertée des ressources en eau,
(iii) la production agricole et les filières,
(iv) la pisciculture et la pêche,
(v) le conseil en gestion aux acteurs économiques et
(vi) la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

**Composante 2 : Développement de l'agriculture périurbaine à Bondoukou, Bouaké et Yamoussoukro**

Cette composante vise à contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée tout au long des filières maraichères en zone urbaine et péri-urbaine et à améliorer la qualité sanitaire et nutritionnelle des productions, en vue de garantir la disponibilité de produits de qualité sur les marchés urbains tout au long de l'année.
Elle est structurée autour de 3 axes d'interventions identiques pour chaque ville, à savoir :

i) Améliorer la productivité des exploitants maraîchers, tout en accompagnant la transition agroécologique de la production maraîchère périurbaine dans une perspective de résilience au changement climatique ;
ii) Valoriser les produits maraîchers bruts et transformés, tout en facilitant leur accès aux marchés locaux et nationaux ;
iii) Améliorer l'environnement des affaires, la structuration de la filière maraîchère et la gestion de ses défis environnementaux et sociaux.

**<u>Composante 3</u> : Appui à la filière banane plantain (projet N'dé)**

Le projet N'dé a pour objectif de « produire plus de bananes plantains de façon pérenne sans impacter les ressources naturelles en Côte d'Ivoire ».

Afin de répondre à ces enjeux, le projet s'appuie sur quatre volets d'activités :

i) Élaborer un catalogue national des variétés naturelles ou hybrides d'intérêt agro-écologique et aptitudes à la consommation/transformation
ii) Contribuer à l'amélioration de la qualité sanitaire du matériel de plantation disponible pour les producteurs
iii) Elaborer des systèmes de culture agroécologiques, performants et sans pesticides
iv) Créer les connaissances nécessaires à une adaptation de la production de bananes plantain au changement climatique

**<u>Composante 4</u> : Gestion du projet**

Cette composante permettra de financer les coûts de suivi et de gestion du projet, à savoir l'Unité Coordination de Projet (UCP), le Comité de pilotage, les missions de suivi évaluation, etc. et un appui institutionnel au MEMINADERPV pour renforcer la qualité de son pilotage au niveau central et dans les directions régionales. Par ailleurs, une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée est confiée au Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) pour la gestion de la composante 3.

### 2.3) <u>Coût du projet</u>

Le coût du projet est de **22 258 357 328 FCFA** financés sur les fonds du 3ème C2D auxquels il est envisagé d'ajouter un cofinancement de l'Union Européenne (projet ATINord, CCI 1976, en cours d'instruction)**.**

## 3. Unité de Coordination du Projet

La gestion opérationnelle du projet (l'ensemble des composantes) sera suivie par une UCP, conformément aux dispositions du C2D, sous tutelle directe du MEMINADERPV. Le personnel dédié au projet (fonctionnaire ou privé) sera sélectionné par appel à candidature sous la conduite du Secrétariat Technique du C2D (ST-C2D).

L'équipe en charge du suivi technique sera délocalisée en région, notamment à Yamoussoukro avec une antenne à Korhogo, pour plus de proximité avec le terrain dans le suivi des activités, assurant un lien étroit avec les directions régionales de l'agriculture concernées.

Les procédures de passation de marchés seront conformes à celles utilisées jusqu'à présent pour le C2D, dans le respect des Directives pour la Passation des Marchés de l'AFD, les dispositions du Code des Marchés Publics ivoirien et les dispositions du Décret n° 2013-625 du 4 septembre 2013 sur les procédures du C2D.

L'UCP est chargée de :

- coordonner l'exécution du Projet ;
- organiser et gérer les activités opérationnelles du Projet ;
- tenir et présenter les comptes et les rapports financiers ;
- assurer le suivi et l'évaluation du Projet ;
- préparer les rapports de l'exécution du Projet.

## 4. Description détaillée de la fonction d'un Ingénieur en Génie Rural de l'UCP

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCP, l'Ingénieur(e) en Génie Rural est responsable de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des aménagements et infrastructures rurales sur l'ensemble des composantes du projet. À ce titre, il/elle veille à la qualité technique des ouvrages, à leur adéquation avec les besoins des filières, à la gestion de la ressource en eau et à la conformité environnementale des travaux réalisés pour les composantes 1 et 2 du projet.

- **Ses principales responsabilités sont les suivantes :**

- Participer à l'élaboration des schémas d'aménagement, la programmation technique des investissements en infrastructures, les Termes de Références, les spécifications techniques, les cahiers de charges, les demandes de propositions et les dossiers d'appel d'offres en lien avec les études et travaux d'infrastructures (périmètres irrigués, pistes rurales, unités de transformation, systèmes de drainage, bâtiments agricoles…) ;
- Assurer le suivi technique, administratif et environnemental de la réalisation des infrastructures prévues dans les différentes composantes du projet (suivi/contrôle des marchés avec les prestataires, analyse des rapports techniques produits par les prestataires, les attachements et décomptes, réception des travaux en rapport avec les bureaux d'ingénieurs conseil) ;
- Participer activement au processus de sélection et travailler en étroite collaboration avec les agences d'exécution, les entreprises de travaux, les bureaux de contrôle, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires pour garantir la qualité et les délais d'exécution des infrastructures ;
- Superviser la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) associés aux travaux, en lien avec les exigences de l'AFD et de la RCI ;
- Identifier les obstacles techniques ou logistiques affectant l'exécution des ouvrages et proposer des solutions correctives concrètes ;
- Appuyer les études techniques complémentaires (levés topographiques, études de dimensionnement, diagnostics de sols et de ressources hydriques, etc.) nécessaires à l'ajustement des aménagements ;
- Assurer la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'aménagement agricole durable, de résilience climatique et d'intégration environnementale ;
- Intégrer les dimensions de maintenance, de gestion post-projet et de transfert de compétences aux structures bénéficiaires ou aux collectivités ;
- Sensibiliser et assurer que les usagers disposent des outils pour l'exploitation, la gestion et l'entretien/maintenance des sites aménagés ;
- Préparer et appuyer la mise en œuvre des plans de formations à la gestion de l'eau, à la gestion technique et à la maintenance des ouvrages et équipements hydroagricoles par les comités de gestion.
- Assurer le contrôle qualité des matériaux et des réalisations et mettre en place un plan d'entretien des infrastructures.

- **Missions transversales (toutes composantes)**

- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) et du PPM de chaque composante du projet ;
- Contribuer au suivi-évaluation des activités et effectuer des missions de suivi périodiques et fréquentes sur le terrain ;
- Contribuer à la rédaction des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités programmées ;

- Gérer le personnel placé sous sa supervision ;
- Participer à l'évaluation des besoins et au renforcement des capacités du personnel et des partenaires de mise en œuvre ;
- Participer à la préparation des réunions techniques de coordination ;
- Travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, transformateurs de produits locaux, vendeurs de vivriers, ...) et construire des projets adaptés aux réalités des chaînes de valeurs des spéculations produites dans le cadre du projet ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et innovations ;
- Exécuter toutes autres tâches en rapport avec l'atteinte des objectifs du projet et jugées utiles par la hiérarchie.

## 5. Qualification et expérience requise

➢ **Diplôme et qualification**

• Un diplôme d'Ingénieur (Bac +5 minimum) en Génie Rural, Génie de l'Eau, Aménagement du territoire ou équivalent délivré par une grande école ou une université reconnue ;

• Toute formation complémentaire en gestion environnementale, suivi-évaluation des projets ou gestion des infrastructures rurales constitue un atout.

➢ **Expérience professionnelle**

Le candidat devra donc justifier de :

- Au moins huit (08) années d'expérience professionnelle pertinente, dont trois (03) années consécutives dans :

  - Le suivi technique, administratif et environnemental d'aménagements hydro-agricoles gravitaires d'envergure (>500 ha), en lien avec des filières vivrières (riz, maraîchage, maïs/soja) ;
  - Une participation directe à la conception et à la réalisation d'infrastructures agricoles, incluant au moins deux (2) projets impliquant des ouvrages tels que : unités de transformation agroalimentaire, magasins de stockage, sièges de coopératives, marchés ruraux ou centres de services agricoles ;
  - La conception, la supervision ou le suivi de projets d'aménagements ruraux (petites irrigations, pistes, etc.) ;
  - La gestion environnementale et sociale des infrastructures en lien avec des projets de développement.

- Une expérience réussie dans au moins deux projets financés par des bailleurs de fonds internationaux **(**AFD, Banque Mondiale, UE, etc.) avec références ;

- Une participation directe à la mise en œuvre ou au contrôle de chantiers en zone rurale, dans des contextes de filières agricoles vivrières, est fortement souhaitée ;

➢ **Compétences techniques requises :**

- Maîtrise des normes et techniques liées aux aménagements hydro-agricoles, aux ressources animales et halieutiques, à la gestion durable des sols, à la gestion des ressources en eau, aux voiries rurales et aux infrastructures collectives agricoles ;
- Solide connaissance des outils de gestion de projet : planification, suivi budgétaire, reporting technique ;

- Maîtrise des outils de gestion environnementale : PGES, études d'impact, plans de mitigation, suivi environnemental et social ;
- Compétence en analyse de données techniques (cartographie, modélisation hydrologique, calculs de dimensionnement, etc.) ;
- Bonne maîtrise des logiciels de CAO/DAO (ex : AutoCAD, Covadis, ArchiCAD) et des outils SIG (ex : QGIS, ArcGIS) ;
- Capacité à encadrer des équipes de terrain et à interagir avec des prestataires techniques, des collectivités et des communautés rurales.

➢ **Aptitudes personnelles et relationnelles :**

- Capacité démontrée à travailler sous pression, à résoudre des problèmes techniques complexes et à gérer des imprévus sur le terrain ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et de reporting technique (cahiers des charges, PV de réception, rapports de suivi, etc.) ;
- Sens élevé de l'organisation, de la rigueur professionnelle et de l'anticipation ;
- Esprit d'équipe, aptitude à la coordination interdisciplinaire et à la communication avec des profils variés ;
- Forte disponibilité pour des déplacements fréquents en milieu rural, y compris dans des zones à accessibilité réduite.

## 6. Conditions de participation

Le poste de l'Ingénieur en Génie Rural est ouvert à toute personne issue du privé ou au fonctionnaire de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répondent aux critères ci-dessus. Un candidat fonctionnaire devra à fournir une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant du fait qu'il bénéficie d'une disponibilité et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur après son recrutement.

Il s'agit d'un poste dédié qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions.

Le candidat retenu devra être disponible sans délai pour leur prise de fonction.

## 7. Durée de la mission

La durée du contrat de l'**Ingénieur en Génie Rural** est d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet telle qu'indiquée dans la Convention d'Affectation du projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de service sont jugés satisfaisants pour le projet à l'issue d'une évaluation annuelle diligentée par le ST-C2D et le MEMINADERPV.

## 8. Dossier de recrutement

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- Un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère et signé ;
- Les photocopies légalisées des diplômes pertinents figurant dans le CV ;
- Les attestations ou certificat de travail pour les déclarations de poste figurant dans le CV ;
- Une référence pour chaque expérience pertinente correspondant aux postes notamment les noms et prénoms, du candidat, les coordonnées téléphoniques et électroniques des anciens employeurs.

## 9. Procédure de recrutement

### 9.1) Etapes de recrutement

Le recrutement se déroulera en trois (03) étapes :

- Une phase de présélection des six (06) meilleures candidatures sur analyse de dossiers sera réalisée par un Comité mis en place à cet effet ou un Cabinet retenu ;
- Une épreuve écrite chronométrée sera organisée pour évaluer la capacité du candidat à analyser une situation technique complexe liée à l'aménagement rural, à formuler des propositions opérationnelles argumentées, et à structurer un rapport technique de manière claire et rigoureuse. Les candidats présélectionnés recevront une étude de cas inspirée d'un projet similaire, portant sur des problématiques d'aménagement hydro-agricole, de gestion environnementale ou de suivi d'infrastructures collectives. Ils devront produire, dans un délai imparti, une note technique structurée, intégrant des éléments de diagnostic, d'arbitrage technique et de gestion des risques. Les résultats de cette épreuve feront l'objet d'une pondération déterminante pour l'accès à l'entretien final.
- Une phase de sélection finale par entretiens individuels des candidats présélectionnés. Conformément à la procédure retenue par les instances du C2D, cette phase de la sélection sera effectuée par un comité de sélection comprenant un représentant de la Présidence de la République, deux représentants du Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture, un représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de Développement, un représentant du Ministère des Finances et du Budget, et un représentant du Secrétariat Technique du C2D.

Le Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture assure la présidence de ce comité et le Secrétariat Technique du C2D en est le Rapporteur.

La présélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références et qui aura reçu l'ANO formelle de l'AFD.
Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date de l'entretien.

### 9.2) Critères de sélection

La sélection des candidats sera globalement basée sur les critères suivants :

- La capacité rédactionnelle des documents (lettre de motivation, test écrit) ;
- La qualification ou le niveau d'étude ;
- L'expérience professionnelle globale et la connaissance des problématiques et enjeux des filières agricoles ciblées par le projet (test écrit) ;
- Les expériences similaires effectuées (CV et test écrit) ;
- L'aptitude à apporter des solutions innovantes aux problématiques du projet (test écrit et entretien) ;
- L'aptitude à travailler en équipe (entretien).

## 10. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature (un original et cinq copies) devront être adressés au **Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières**, sous pli fermé portant la mention :

> ***Confidentiel - Candidature au poste de :***
> Ingénieur en Génie Rural du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire

Les **dossiers physiques des candidatures** devront parvenir, **sous plis anonyme et fermé**, portant la mention **« Confidentiel-Candidature au poste de Ingénieur en Génie Rural du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire »** au plus tard le **Vendredi 12/12/2025, à 16h00 GMT**, au **Secrétariat de la Direction de l'Evaluation des Projets du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, sis au 13 étage de l'immeuble CAISTAB/Plateau (Abidjan).**

**Tel : (+225) 01 53 11 14 42**

***N.B. :***

***- Les personnes ayant participé à l'élaboration des présents termes de référence ne sont pas autorisées à participer à cet appel à candidature.***

***- Les candidatures reçues hors délai ne seront pas examinées.***